

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural (PASDeR) a contracté les services d'Africa Green Corporation SA, pour la mise en œuvre du Projet de promotion du maraîchage biologique à base de semi muret. Pour renforcer son équipe de terrain, Africa Green Corporation SA recrute un **Technicien en Bonnes Pratiques Agricoles Biologiques**. Ce dernier travaillera avec l'équipe de coordination d'Africa Green Corporation SA pour une période de 04 mois à compter du **début Avril 2019** sur le périmètre maraîcher du projet basé dans la commune de Kandi.

Attributions

En étroite collaboration avec le Coordonnateur des Etudes et Prestation de services d'Africa Green Corporation, le technicien en Bonnes Pratiques Agricoles Biologiques sera chargé de l'appui technique, organisationnel et commercial aux producteurs maraîchers biologiques.

Condition à remplir

- Etre âgé de 25 ans à 40 ans maximum ;
- Avoir au moins un DEAT en production végétale ou en vulgarisation conseil-agricole ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de production maraîchère biologique ;
- Avoir une connaissance pratique de la démarche SPG ;
- Avoir au moins une expérience d'accompagnement sur des projets similaires ;
- Etre immédiatement disponible et accepter de résider à temps plein à Kandi ;
- Avoir de compétences en communication interpersonnelle ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention ;
- Maitriser une langue du milieu (Peuhl et ou Bariba)
- Avoir une expérience dans l'approche Champ Ecole- Paysan (FFS) serait un atout.

Pièces à fournir

- Une lettre de motivation à adresser au Directeur Général de Africa Green Corporation SA ;
- Un CV détaillé à jour présentant les expériences pertinentes pour le poste ;
- Une copie de(s) diplôme(s) et des attestations de travail ;
- Les dossiers doivent être envoyés par e-mail au plus tard le mercredi 20 mars à 18H à l'adresse :
info@africa-green-corporation.com en copie ange.guedenon@africa-green.com avec en objet

« Recrutement Muret Bio 2019 ».